

LA REFONTE DU REGISTRE DES ENTREPRISES DE STATISTIQUE CANADA

Hélène Bérard, Philippe Gagné, Eric Rancourt et Stuart Pursey¹

RÉSUMÉ

Le Registre des entreprises (RE) de Statistique Canada, conçu au milieu des années 80, visait à doter Statistique Canada d'une base de sondage centrale pour les enquêtes économiques. L'importance du RE s'est progressivement accrue au cours des années et environ 90 enquêtes économiques récurrentes sont maintenant reliées au RE. Vingt ans plus tard, il est maintenant opportun de remanier le RE étant donné que la dynamique du monde des affaires a passablement évolué, que les utilisateurs ont de nouvelles attentes, et que l'environnement technologique utilisé est maintenant dépassé. Cet article donne un aperçu du plan stratégique pour la refonte du Registre des entreprises de Statistique Canada en mettant l'emphase sur les aspects méthodologiques.

1. LE REGISTRE ACTUEL

Le Registre des entreprises (RE) de Statistique Canada contient de l'information sur plus de 2,4 millions d'entreprises canadiennes opérant au Canada². L'information sur le RE est mise à jour sur une base régulière pour tenir compte des morts (entreprises qui ont cessé d'opérer), des naissances (des nouvelles entreprises) et des changements affectant les entreprises (les restructurations, les fusions, etc.).

Le RE, conçu au milieu des années 80 (Cuthill, 1990), visait à doter Statistique Canada d'une base de données centrale pour les enquêtes économiques. L'importance du RE s'est accentuée au cours des années et il constitue maintenant une composante essentielle dans la conduite de plus de quatre-vingt dix enquêtes économiques à Statistique Canada. Afin de maintenir sa pertinence et son intégrité, plusieurs modifications y ont été apportées au fil des ans. Cependant, ces changements ne touchaient pas le cadre conceptuel utilisé par le RE ni les systèmes informatiques. Le rôle du RE (Gagné, 2005) est de :

- 1) fournir la meilleure base de sondage possible pour l'élaboration d'enquêtes auprès des entreprises;
- 2) d'intégrer certains concepts fondamentaux du Système de comptabilité nationale (SCN) en concevant et en incorporant aux processus du RE des règles et des méthodes opérationnelles visant à identifier les entités économiques et à les classer par secteur institutionnel, région géographique et branche d'activité;
- 3) suivre la constante évolution de la structure organisationnelle des entreprises et de l'application des méthodes comptables;
- 4) tenir compte des changements au niveau de la technologie de l'information, des méthodes d'enquête et des techniques de collecte des données afin de prendre, au besoin, des mesures correctives dans le but de faciliter la réalisation des enquêtes entreprises;
- 5) fournir un environnement qui permet de stocker et de tenir à jour les ententes de collecte de données que Statistique Canada négocie avec des entreprises et de produire, sur demande, les listes d'envoi exactes nécessaires à la collecte des données;
- 6) suivre le fardeau de réponse imposé aux entreprises canadiennes par Statistique Canada et fournir l'information nécessaire pour gérer efficacement les problèmes reliés à ce fardeau de réponse.

¹ Hélène Bérard, Statistique Canada, Immeuble R.-H.-Coats, 11^e étage, Canada, KOA 1T6, helene.berard@statcan.ca. Philippe Gagné, Statistique Canada, Édifice Jean-Talon, 8^e étage, Canada, KOA 1T6, philippe.gagne@statcan.ca. Eric Rancourt Statistique Canada, Immeuble R.-H.-Coats, 11^e étage, Canada, KOA 1T6, eric.rancourt@statcan.ca. Stuart Pursey, Statistique Canada, Immeuble R.-H.-Coats, 11^e étage, Canada, KOA 1T6, stuart.pursey@statcan.ca.

² Les entreprises canadiennes maintenues sur le RE doivent satisfaire au moins un des critères suivants: soit qu'elles disposent d'une main d'oeuvre pour laquelle des retenues sur la paie sont remises à l'Agence du revenu du Canada (ARC); soit qu'elles réalisent un minimum de 30 000\$ de chiffre d'affaires; ou encore elles sont constituées en société en vertu d'une loi fédérale ou provinciale et elles ont rempli un formulaire fédéral de déclaration de revenus des sociétés au cours des trois dernières années.

2. LE NOUVEAU REGISTRE

2.1 Pourquoi une refonte?

Il est temps de revoir les fondements théoriques et opérationnels du RE afin de mieux refléter la dynamique du monde des affaires suite à la mondialisation de l'économie et les changements survenus dans certaines politiques fiscales. Le RE fait aussi maintenant face à de nouveaux besoins d'intégration. Par exemple, les critères d'éligibilité des entreprises sur le RE seront modifiés pour inclure certaines entreprises non résidentes au Canada³ dans le but de fournir une base de sondage pour les enquêtes visant à établir la part canadienne d'entreprises étrangères et la part étrangère d'entreprises canadiennes. De plus, forts d'une expérience de plus de vingt ans, les utilisateurs et les gestionnaires du RE ont suggéré plusieurs améliorations possibles quant aux concepts, aux processus et aux procédures du RE. Ces améliorations pourraient se traduire soit par des efficacités opérationnelles, budgétaires ou par l'amélioration de la qualité. Finalement, l'environnement technologique du RE est dépassé et l'infrastructure informatique existante, basée sur un ordinateur central, ne sera plus en opération d'ici quelques années.

2.2 Objectifs de la refonte

Le nouveau RE, planifié pour être opérationnel dès 2008, en plus de maintenir son rôle présent, sera conçu dans l'optique des objectifs additionnels (Gagné, 2005) suivants :

Simplifier, optimiser et harmoniser

Tout en maintenant un haut niveau de qualité, toutes les procédures opérationnelles de maintenance et les programmes informatiques sous-jacents seront simplifiés. Ces changements auront le double avantage de réduire la courbe d'apprentissage des utilisateurs et de réduire les coûts d'exécution.

Par exemple, le RE actuel est doté d'une base de données dite temporelle qui permet de visualiser l'historique des changements pour une variable donnée à travers le temps. Malgré sa puissance, cette fonctionnalité impose une lourdeur tant au niveau des systèmes informatiques qu'au niveau des procédures de mises à jour qui sont rigoureuses et rigides. Afin de simplifier le processus, l'information sur les changements pourrait être gardée uniquement sous forme d'archives représentant différentes images d'un moment précis dans le temps. Ainsi, tous les changements potentiels survenus entre deux moments ne seraient pas documentés.

Pour toutes les enquêtes reliées au RE, une série de fichiers personnalisés sont produits à chaque cycle d'enquête à des fins d'échantillonnage et de collecte. Afin de réduire les coûts de production, il a été proposé de standardiser les principaux fichiers produits.

D'autre part, le type d'information maintenue sur le RE sera revu afin de continuer à favoriser l'utilisation de concepts harmonisés et reconnus et d'éliminer l'information qui est déjà maintenue sur d'autres bases de données disponibles à Statistique Canada. Par exemple, certaines variables dérivées (modélisées) ne seront plus maintenues sur le RE.

Accessibilité et intégration

L'information contenue dans le nouveau RE doit être facilement accessible, intelligible (documentée) et des outils d'extraction de données performants et conviviaux doivent être disponibles. Ces outils permettront l'analyse détaillée d'enregistrements mais aussi l'analyse de données agrégées.

Les systèmes du nouveau RE pourront se relier aux autres répertoires de données (données d'enquêtes, données fiscales et données administratives) existants à Statistique Canada. Ces liens faciliteront l'utilisation des différentes sources de données pour soit l'élaboration du plan de sondage, l'analyse, les exercices de confrontation de données (analyse de cohérence) et la production de rapports pour la gestion du fardeau de réponse.

³ La partie des entreprises non résidentes manquant au RE est constituée des entreprises étrangères qui devraient figurer dans la structure de l'entreprise globale - comme société parente, affiliée ou associée - en vertu de liens d'investissement direct (détention de 10% ou plus des actions votantes) mais qui n'apparaissent pas pour les raisons suivantes : le RE utilise la notion de contrôle plutôt que la notion d'influence pour établir les liens (détention de 50% ou plus des actions votantes), le RE se limite généralement au premier degré en ce qui a trait aux entreprises étrangères (on ne cherche pas à connaître les sociétés affiliées d'une entreprise étrangère détenue à 100% par une entreprise canadienne).

Actualité

Dans le but d'améliorer l'actualité des données, les processus de mises à jour seront revus. Par ailleurs, les nouvelles technologies informatiques développées (dont les interfaces graphiques pour utilisateurs) devraient aussi contribuer à accélérer le temps de traitement.

Amélioration de la gestion et du suivi concernant le fardeau des répondants

La réduction du fardeau de réponse est une préoccupation importante à Statistique Canada. Le nouveau RE maintiendra l'information nécessaire afin d'assurer une gestion plus efficace du fardeau de réponse des entreprises.

2.3 Mise en œuvre

La refonte en est à ses débuts. Des séries de consultations impliquant les différents utilisateurs ont été complétées afin de définir les objectifs à atteindre. La planification des activités a été amorcée. Les études, les analyses, le développement et les tests s'échelonneront sur les trois prochaines années. Certains changements qui permettent d'améliorer la qualité du RE et qui demanderont peu d'ajustements de la part des programmes d'enquêtes seront probablement intégrés au fur et à mesure. Toutefois, l'arrivée du nouveau RE avec possiblement l'utilisation de nouveaux concepts en 2008, engendra potentiellement des changements pour les programmes d'enquêtes. Tous les efforts seront faits pour minimiser l'ampleur de ces changements du point de vue opérationnel.

3. DÉFIS MÉTHODOLOGIQUES

Du point de vue méthodologique, le nouveau RE (comme l'ancien) doit fournir de l'information de haute qualité en terme de couverture, d'actualité et de précision. L'information maintenue doit être pertinente, complète, cohérente, accessible et intelligible. Le défi est de taille; le RE maintient de l'information sur plus de 2,4 millions d'entreprises. La population d'entreprises est composée à quatre-vingt-dix-neuf pourcent d'unités considérées simples (Tableau 1). Les unités simples sont représentées par une seule entité ou unité de production. Les entreprises complexes ont plusieurs unités de production. Les entreprises complexes représentent moins de un pourcent des entreprises mais près de soixante-deux pourcent de l'économie canadienne en termes de revenus.

Tableau 1. La composition de la population du Registre des entreprises

<u>Population</u>	<u>Entreprises</u>	<u>% Entreprises</u>	<u>Unités de production</u>	<u>% Revenu</u>
Simple	2 238 550	99.1%	2 238 550	38%
Complexes	21 355	0.9%	164 877	62%

Deux défis importants dans le contexte de la refonte sont décrits ici; un changement proposé en ce qui a trait à la structure de l'information sur le RE (section 3.1), et l'amélioration des processus de mise à jour des unités (sections 3.2 à 3.4).

3.1 Structure de l'information sur le RE

L'information sur le RE se retrouve présentement sous trois formes: une structure légale, une structure d'exploitation et une structure statistique. La structure d'exploitation se veut la représentation la plus fidèle possible de l'organisation interne de l'entreprise. Elle découle de la structure comptable de l'entreprise et reflète le contrôle de la production de biens ou de services (centres d'investissements, centres de profits, centres de recouvrement de coûts, centres de coûts et centres de revenus⁴).

⁴ *Centre d'investissements*: centre de responsabilités avec système de comptabilité fournissant les profits générés par les unités contribuant et les ressources investies; *centre de profits*: centre de responsabilités redevable de revenus et coûts associés spécifiques; *centre de recouvrement de fonds*: centre de responsabilités qui recouvre ses coûts en « chargeant » tous ses coûts et autres centres de responsabilités qui reçoivent des biens ou bénéfices des services fournis; *centre de coûts*: centre de responsabilité pour lequel les coûts sont identifiés pour des besoins de contrôle par la gestion; *centre de revenus*: centre de responsabilités pour lequel les revenus sont enregistrés et dans certains cas quelques coûts marginaux.

La structure statistique est définie de façon automatisée (en se basant sur un ensemble de règles) à partir de la structure d'exploitation. Elle comporte quatre niveaux hiérarchiques soit l'entreprise, la compagnie, l'établissement et l'emplacement. En général, les centres d'investissements forment des entreprises ou des compagnies, les centres de profits et de recouvrement de coûts forment des établissements et les centres de coûts et de revenus forment des emplacements.

Les structures statistiques sont présentement utilisées pour définir les bases de sondage et les unités d'échantillonnage dans les enquêtes. Par exemple, de nombreuses enquêtes utilisent comme unité d'échantillonnage les centres de profits ou les centres de recouvrement de coûts qui correspondent aux établissements, le troisième niveau de la structure statistique. L'utilisation de la structure statistique permet une extraction rapide et simple de la base de sondage à partir du RE pour ces enquêtes; elle correspond à la liste des établissements (centres de profits et de recouvrement de coûts) de la population cible.

Différents arguments (Gagné et Rancourt, 2005) ont été soulevés en faveur de l'utilisation directe de la structure d'exploitation pour créer les bases de sondages afin de ne plus avoir à maintenir la structure statistique. Par exemple, les structures d'exploitation existent déjà sur le RE et sont mises à jour pour toutes les entreprises complexes. Elles sont définies en vertu d'unités normalisées et homogènes (comptabilité de gestion) par rapport aux entités statistiques qui ne sont pas toujours homogènes. Les structures d'exploitation possèdent, dans la grande majorité des cas, une représentation moins complexe de l'entreprise. Plus de quatre-vingt-quatre pourcent des entreprises complexes ont une structure d'exploitation comportant seulement deux niveaux alors que les structures statistiques en ont quatre par définition.

Du point de vue méthodologique, les bases de sondage pourraient être créées directement à partir de la structure d'exploitation. Dans le cas des entreprises simples, la sélection des unités d'échantillonnage ne pose aucun défi particulier. Toutefois, dans le cas des entreprises complexes, cette procédure demandera le réexamen des règles d'éligibilité pour les différents types d'unités comptables d'une entreprise pour une enquête donnée. Par exemple, dans le cas des enquêtes dont l'unité d'échantillonnage est le centre de profits, le défi sera d'identifier parmi les centres de profits associés aux différents niveaux de la structure d'exploitation, ceux qui correspondent à la population d'intérêt. Des règles existent déjà: elles servent à produire la structure statistique actuelle. Cependant, la structure statistique obéit à de nombreuses contraintes et certains types d'unités comptables qui se retrouvent au troisième niveau hiérarchique, pourraient ne plus être considérées éligibles si les unités étaient sélectionnées directement à partir de la structure d'exploitation. Ce changement pourrait amener des différences au niveau de la couverture des enquêtes. Des analyses sont en cours afin d'évaluer les impacts potentiels de cette option sur les enquêtes.

3.2 Mise à jour des unités

Différents processus de mise à jour sont appliqués en fonction du type d'entreprise (simple ou complexes) et l'importance de ses revenus. De façon générale, la mise à jour des unités simples se fait de façon automatisée alors que la mise à jour des unités complexes se fait de façon manuelle. Les différents mécanismes comprennent:

Contact avec le répondant

Sur une base annuelle, environ 10% des unités bénéficient d'une mise à jour qui résulte d'un contact direct par le biais d'une enquête ou, étant donné la nature complexe de l'entreprise, d'un contact par un représentant de Statistique Canada. De nouvelles procédures ont été suggérées afin de mieux coordonner la collecte de données des entreprises complexes.

Mises à jour automatisées

Les processus de mises à jour automatisés des unités simples seront revus afin de bénéficier de nouvelles sources de données fiscales qui sont maintenant disponibles. En particulier, un projet a débuté afin d'étudier la possibilité de définir de nouvelles règles pour identifier plus rapidement les unités mortes en se basant sur un modèle probabiliste.

Mise à jour des unités simples

Une enquête est menée sur une base régulière pour mesurer la qualité du code industriel, du code géographique ainsi que le statut des unités (mort ou vivant) sur le RE. Cette enquête qui a lieu aux trois ans permet aussi de mettre à jour l'information sur la base de sondage. Il a été proposé de faire cette enquête sur une base annuelle afin de favoriser une mise à jour cyclique des unités simples dont l'information n'a pas été mise à jour suite à un contact ou pour lesquelles les données fiscales ont été imputées. L'échantillon serait sélectionné en considérant

les taux de classification erronée observés et serait coordonné avec les enquêtes existantes afin de minimiser le chevauchement.

3.3 Gestion des naissances

Plus de 20,000 unités sont rajoutées sur le RE en moyenne à tous les mois. Toutefois, des écarts importants ont lieu certains mois suite à des contraintes opérationnelles (dont la disponibilité des ressources humaines). De tels ajouts majeurs d'unités sur une base irrégulière ont le désavantage de créer potentiellement des changements artificiels dans les séries économiques des enquêtes infra annuelles. Ces situations se produisent suite à des contraintes opérationnelles ou lors de mises à jour massives des sources de données administratives ou de données fiscales. Dans le cadre des enquêtes mensuelles, serait-il préférable d'échelonner ces mises à jour sur une certaine période?

Les naissances pourraient être introduites de façon contrôlée en tenant compte des contraintes des enquêtes annuelles et des enquêtes infra annuelles. Ce système permettrait de prioriser parmi les naissances, les unités à introduire sur la base de sondage à tous les mois. Les priorités seraient mises à jour mensuellement en tenant compte du bassin de naissances résiduelles. Les critères de sélection tiendraient compte de la démographie (type d'unité, industrie, géographie) et de l'importance relative des unités en termes de la taille des unités (les très grosses unités seraient automatiquement sélectionnées). Cette technique permettrait d'éviter des ajouts majeurs d'unités pour une industrie qui sont une conséquence de contraintes opérationnelles. L'introduction des unités sur le RE serait échelonnée sur une plus grande période afin de refléter, dans la mesure du possible, la dynamique de cette population.

3.4 Gestion des unités en attente d'être traitées manuellement

Avant de pouvoir être introduite sur le RE, de l'information doit être disponible pour certaines variables clés dont le code géographique, la classification industrielle et une mesure de l'importance économique de l'unité. Plus de 138, 000 unités sont en attente d'être traitées manuellement car de l'information cruciale est manquante. Il serait opportun dans le cadre de la refonte de développer une méthode qui permettrait de prioriser les unités à traiter en tenant compte de l'information disponible.

4. CONCLUSION

La refonte du RE est un projet d'envergure qui demandera la participation active de nombreux partenaires. Un des défis sera d'orchestrer la maintenance du RE actuel et d'assurer un soutien technique tout en développant le nouvel environnement pour le nouveau RE. Les améliorations proposées devraient permettre une meilleure utilisation des ressources, favoriser une meilleure qualité des données et engendrer une réduction des coûts.

RÉFÉRENCES

Cuthill, Ian, « The Statistics Canada Business Register ». Rapport interne. Statistique Canada.
Gagné, Philippe (2005), « Projet de refonte du Registre des entreprises ». Rapport interne. Statistique Canada.
Gagné, Philippe et Rancourt, Eric (2005), « Une structure d'enquête pour les unités du Registre des entreprises (RE) de Statistique Canada ». Rapport interne. Statistique Canada.

REMERCIEMENTS

Les auteurs tiennent à remercier Julie Trépanier et Gaétan St-Louis de Statistique Canada pour leur précieuse collaboration et leurs conseils éclairés.